

CESSION DE LA MAINTENANCE DEA-TM

PLATEFORME DE PROPOSITIONS CFE-CGC

FAIRE D'ABORD ABOUTIR TOUTES LES MOBILITÉS

Favoriser les transferts vers d'autres fonctions ou d'autres sites Renault.

Transférer les compétences des plus anciens, pas les hommes.

Allonger la DA.

AMORTIR AU MAXIMUM LE CHOC POUR LES DÉPARTS

Remercier les salariés de leur travail chez Renault comme pour ceux de Choisy.

Compenser 5 ans d'écart de rémunérations, et autres items, entre Renault et P2M, tels qu'identifiés par l'Expert du CSE.

SECONDE RÉUNION DE
NÉGOCIATION LE 6 JUILLET.

Contacts

CFE-CGC TECHNOCENTRE-AUBEVOYE
API : FR TCR LOG 056
cfecgctechno@gmail.com

SECTION SYNDICALE RENAULT LARDY
API : FR CTL L71 0 02
Tél : 01 76 87 73 07
Mail : cfecgclardv@orange.fr

Une première proposition largement insuffisante

La première proposition de la Direction n'a pas convaincu les organisations syndicales. Le contenu est très en dessous des attentes exprimées en séance par la CFE-CGC. Renault propose aux 27 salariés concernés :

MOBILITÉ INTERNE : COMME TOUT LE MONDE !

- Laisser les salariés acteurs de leur mobilité et candidater sur les postes disponibles.
- Répondre au plus vite.

LA MOBILITÉ EXTERNE RESTE OUVERTE

- Tous peuvent bénéficier de la RCC jusqu'en septembre.
- La DA 2021 est possible.

DÉPART CHEZ P2M : 2 PRIMES ET DES À-CÔTÉS

- **Prime de parcours Renault** : 4 à 3 mois de salaire, selon l'ancienneté (+/-25 ans).
- **Prime d'accueil chez P2M** : Compensation de 50% à 75% de l'intéressement sur 3 ans, selon l'ancienneté (+/-25 ans).
- Sécuriser l'**activité** exercée pendant 5 ans.
- Sécuriser le **lieu de travail** pendant 5 ans.
- Maintien des **jours de RTT**.
- Maintien dans le temps de l'avantage des **tarifs PGR**, selon l'ancienneté (15 ans).
- Organiser un parcours d'intégration.
- Maintien des accès au **CSE Renault**.

La CFE-CGC a formulé plusieurs revendications visant à améliorer cette première proposition, laquelle n'est pas acceptable en l'état.